

Dimanche : le député Jacques Remiller dénonce la manœuvre du gouvernement

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 14 mai 2009

Est-ce vraiment le moment de présenter le travail dominical comme le fer de lance de la lutte contre la crise économique et le chemin vers une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens ?

Nous ne sommes plus à un paradoxe près, mais il est tout de même surprenant qu'un ministre annonce une proposition de loi qui est pourtant d'initiative parlementaire. Si le gouvernement tient vraiment à ce texte, il n'a qu'à déposer un projet de loi !

Par ailleurs, que le ministre du Travail annonce un débat pour juillet (encore une session extraordinaire, comme tous les ans...) alors que c'est une prérogative exclusive du chef de l'État qui, en règle générale consulte les présidents des deux assemblées, c'est une première !

D'autant plus que c'est un mauvais calcul de compter sur la trêve estivale — de la même manière qu'en décembre dernier certains avaient espéré que la trêve des confiseurs endormirait les Français — pour faire adopter en catimini un texte pourtant essentiel quant à l'avenir de la société française.

Sur le fond, le problème est toujours le même. Ce n'est d'abord pas parce que les magasins seront ouverts le dimanche, en plus des autres jours de la semaine, que les Français auront plus d'argent à dépenser ! En ma qualité de membre du groupe d'études sur les marchés, le commerce non sédentaire et le commerce de proximité, j'estime que ce texte risque de briser l'équilibre des territoires en faisant migrer le dimanche vers les grosses agglomérations des clients qui font ordinairement leurs courses en semaine dans les villes moyennes. Une telle mesure ne ferait que fragiliser encore plus le commerce de proximité auquel les Français sont très attachés.

Ensuite, il faut arrêter de réduire les Français au rang de consommateurs. Nos concitoyens peuvent faire un tas d'autres choses le dimanche plutôt que de flâner dans des magasins où tout est fait pour les tenter...

Activités sportives, culturelles, cultuelles, réunions familiales, balades, ou même le plaisir de ne rien faire sont la marque même du dimanche et doivent le rester !

Quant aux salariés sensés être les grands gagnants de cette réforme, seront-ils vraiment plus heureux si pour gagner plus il leur faut sacrifier leur vie de famille ou associative ? Et pourquoi ne pas accorder aux enfants le droit légitime de passer un jour sans école avec leurs parents ?

***Jacques Remiller** est député-maire de Vienne (Isère).